

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école institutionnelle Saint-Félix/Saint-Dominique
tenue à Saint-Félix, le mercredi 26 septembre 2012 à 19 h 00
au gymnase de l'école située au 11, rue de l'Église

SONT PRÉSENTS:

M^{me} Josiane Ferron
M^{me} Josée Laverdière

M. Michel Picard, directeur

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M. Michel Picard préside l'assemblée et souhaite la
bienvenue aux parents présents.

M. Michel Picard agit à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Josiane Ferron,

QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
2011-09-21**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Josée Laverdière,

QUE le procès-verbal de la réunion du
21 septembre 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. BUTS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

M. Michel Picard explique les buts de l'assemblée générale aux personnes présentes.

**5. INFORMATION SUR LA
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M. Michel Picard explique que l'assemblée doit procéder à l'élection de parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement, soit ceux de M^{me} Karine Julien et M^{me} Valérie Fréchette.

Il explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

**6. ÉLECTION DE
PARENTS AU C.E.**

M^{me} Josée Laverdière propose M^{me} Karine Julien.

M^{me} Josiane Ferron soumet sa candidature.

M^{me} Josée Laverdière propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M^{mes} Josiane Ferron et Karine Julien sont élues au conseil d'établissement.

Selon l'article 55 de la L.I.P., le conseil d'établissement peut désigner le remplacement pour la vacance d'un membre jusqu'à la fin de son mandat.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Josiane Ferron,

QUE lors d'une prochaine réunion du
conseil d'établissement, on procède au remplacement de
M^{me} Katy Fortier,

ADOPTÉE.

**7. ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT ET D'UN
SUBSTITUT AU COMITÉ DE
PARENTS**

M^{me} Josée Laverdière soumet sa candidature et est élue représentante au Comité de parents.

M^{me} Josiane Ferron soumet sa candidature et est élue substitut à la représentante au Comité de parents.

**8. ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS**

M. Michel Picard explique le rôle de l'O.P.P. à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
M^{me} Josée Laverdière,

DE NE PAS former d'organisme de
participation des parents pour l'année 2012-2013.

Une lettre sera remise à l'ensemble des parents afin de vérifier leur intérêt et disponibilité pour l'organisation des différentes activités de l'école au cours de l'année.

ADOPTÉE.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est apportée.

10. CLÔTURE DE LA RÉUNION

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Josiane Ferron, à 19 h 22,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le secrétaire,

M. Michel Picard